

## SEANCE DU COMITÉ DU 23 DÉCEMBRE 2019

---

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Par lettre du neuf décembre deux mille dix-neuf, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France ont été régulièrement et individuellement convoqués pour le lundi seize décembre deux mille dix-neuf, par le Président du Syndicat, au Centre de Conférences CAPITAL 8 - 32, rue de Monceau à Paris 8<sup>ème</sup>. Le nombre de participants dénombré atteignant quarante-cinq, la réunion a été ajournée pour défaut de quorum.

Une seconde convocation a eu lieu le dix-sept décembre deux mille dix-neuf pour le lundi vingt-trois décembre à dix heures.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois décembre à dix heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis sans condition de quorum au nombre de quinze présents au siège du Sigeif - 64 bis, rue de Monceau à Paris 8<sup>ème</sup>, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet.

Quinze délégués ont donné délégation de vote.

La séance est déclarée ouverte à 10 heures.

À l'unanimité, Mme Béatrice Belliard, déléguée titulaire de Boulogne-Billancourt est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- **a approuvé** les procès-verbaux des Comités d'administration des 16 septembre et 21 octobre 2019 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, la délibération fixant les orientations budgétaires du Sigeif pour l'exercice 2020 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique de gaz effectué par le Sigeif concernant l'exercice 2017 ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, le principe de recourir à un contrat de concession sous forme de délégation de service public pour assurer la réalisation et l'exploitation de la future unité de méthanisation dans le port de Gennevilliers ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes entre le Sigeif et le Syctom dans le cadre de la réalisation du projet de la future unité de méthanisation dans le port de Gennevilliers ;

.../...

- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention entre le Sigeif et l'OPH Seine-Ouest Habitat pour la mise à disposition des toitures de la Résidence Les Sablons à Meudon (92) aux fins d'installation, d'exploitation et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- **a approuvé**, à l'unanimité, la convention entre le Sigeif et la commune de Maisons-Alfort (94) pour la mise à disposition des toitures des écoles Charles Péguy et Hector Berlioz aux fins d'installation, d'exploitation et de maintenance de panneaux photovoltaïques ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'adhésion du Sigeif à l'association « Energie Partagée » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour une cotisation statutaire annuelle fixée à 1 000,00 euros ;
- **a été informé** du compte rendu des décisions prises par le président du Sigeif, depuis la date du dernier Comité d'administration, en vertu de sa délégation ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de moyens entre le Sigeif et la SEML Sigeif Mobilités ;
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'avenant n° 1 à la convention relative à l'attribution d'une subvention à l'association Eau Vive dans le cadre du programme de coopération décentralisée au Niger ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 11 heures 15.

Affiché le 23 décembre 2019,  
Le Président du Syndicat,



**JEAN-JACQUES GUILLET**  
Maire de Chaville